

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS
EXAMEN DU 8 décembre 2021**

N° de dossier	Nom Prénom(s)	Type (Taxi ou VTC)	Résultat
204052	ARFOUNI Guilhem	TAXI	ADMIS
203979	ASTIER Bruno	TAXI	ADMIS
188784	BENAU Axel	TAXI	ADMIS
147087	LLUBET Nathalie	TAXI	ADMIS
204769	MAMMERI Kevin	TAXI	ADMIS
204374	MOURGUES Christian	TAXI	ADMIS
206335	TONDEUR Yohan	TAXI	ADMIS
204271	VALENTIN Fenicia	TAXI	ADMIS

Les candidats admis à l'examen sont invités à se présenter à la Préfecture de la Lozère, bureau des élections, des polices administratives et de la réglementation, avec la liste des pièces suivantes :

- Formulaire de demande à télécharger sur le site de la Préfecture,
- Attestation de réussite de l'épreuve d'admission délivrée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère,
- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité, et pour les étrangers, ressortissants d'un Etat non membre de l'union européenne, l'autorisation de travail (article L 5221-1 du code du travail),
- Justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Copie recto-verso du permis de conduire de catégorie B,
- Copie du certificat médical prévu à l'article R 221-11 du code de la route, délivré par un médecin agréé,
- Deux photographies d'identité récentes (nom, prénom au dos),
- Copie de l'attestation de réussite de Prévention et Secours Civique de niveau 1.

Les candidats non admis qui souhaitent repasser l'épreuve de conduite doivent en faire la demande en se connectant sur le compte qu'ils ont créé sur le site <https://examentaxivtc.fr/>.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 04.66.49.81.84.